

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DONNEZAC

**DELIBERATION** n° 2025-04-01

Nbre de Conseillers en exercice	15
Présents	10
Votants	10

**OBJET :** DESIGNATION D'UNE  
COMMISSION POUR  
L'AMENAGEMENT DU BOURG

L'an deux mille vingt-cinq, le 04 avril, le Conseil Municipal de la commune de DONNEZAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-François JOYÉ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mars 2025

PRESENTS : Jean-François JOYÉ, Jean-Marie HÉRAUD, Franck CHASSIN, Patrice SOPENA, Dominique DIDIER, Marie-Pascale FEBVIN, Régine LAMBERT, Jean-Pierre GENAIN, Claudine HÉRAUD, Jean-Michel PICQ.

ABSENTS-EXCUSES : Bernard ARDOIN, Laurent QUÉRION, Thierry COURJAUD Virginie FAURE, Benoit VIAUD.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean-Marie HÉRAUD

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier les articles concernant la création de commissions au sein des communes,  
Considérant la nécessité d'engager une réflexion approfondie sur l'aménagement du bourg et les projets à y réaliser,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

✓ La création d'une commission dédiée à l'aménagement du bourg, qui sera composée comme suit :

- Jean-François JOYÉ,
- Claudine HÉRAUD,
- Jean-Marie HÉRAUD,
- Franck CHASSIN,
- Patrice SOPENA,
- Marie-Pascale FEBVIN,
- Dominique DIDIER,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie, le 07/04/2025

Affiché le :

Transmis au représentant de l'état :

14 AVR. 2025

14 AVR. 2025

Le Maire  
J-F JOYÉ

Secrétaire de séance :  
Jean-Marie HÉRAUD



Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID : 033-213301518-20250404-2025\_04\_01-DE

Berger  
Levrault